

## DUCROS Jean Ernest – 25 ans

Soldat au 215e Régiment d'Infanterie, 15e Compagnie - Matricule au recrutement 287 subdivision de Montauban (82).

Né le 30/11/1891 à Orgueil (82), il est mort le 02/08/1917 des suites de blessures de guerre au Chemin des Dames au sud-est de Cerny (02) sur le territoire de la commune de Vendresse-et-Troyon (02), le décès a été constaté le 08/08/1917. Le maire d'orgueil a été avisé du décès par un courrier en date du 28/08/1917.

Son décès a été transcrit dans les registres d'état-civil d'Orgueil (82) le 12/10/1917.

Il a été inhumé en premier lieu dans le cimetière militaire d'Oeuilly (02) tombe 762.

Il est décoré de la médaille militaire.

Sur le monument aux morts d'Orgueil son prénom gravé est Ernest. Il est présent sur le Livre d'Or du ministère des pensions de la commune d'Orgueil (82).

Ajourné en 1912, il a été reconnu apte au service armé en 1913 et a été incorporé à compter du 09/10/1913 au 15e R.I. .

Fils de Jean et de Marie VIGOUROUX, il est né dans le bourg d'Orgueil. En 1891 son père était cultivateur. En 1911 il est recensé avec ses parents et sa sœur Maria (née en 1889) à Orgueil. Son père est alors propriétaire-cultivateur et il est cultivateur employé par son père.

### Sources :

*Site mémoire des Hommes* : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

*Site internet des Archives départementales du Tarn-et-Garonne* (<http://www.archives82.fr/>) : registres d'état-civil numérisés

*Site Internet des Archives départementales de Haute-Garonne* (<http://archives.haute-garonne.fr/>) : registres d'état-civil numérisés, registres matricules numérisés

*Site des Archives Nationales* (<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>) : Livre d'Or du ministère des pensions commune d'Orgueil

*Journal Officiel de la république Française, Gallica (BNF)*

Fiche au Corps (Fiche Mémoire des Hommes)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DUCROS

Prénoms Jean Ernest

Grade Soldat

Corps 2<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie

N° 4432 au Corps. — Cl. 1911

Matricule. 287 au Recrutement Montauban

Mort pour la France le 28 Août 1917 au Chemin  
à Saint-Ferdinand (Serbie)

Genre de mort Blessures de guerre

Inhumé au Cimetière Militaire d'Ormesson

Né le 30 novembre 1891 lombes 732 f

à Orqueville Département Larnac

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le .....

par le Tribunal de .....

acte ou jugement transcrit le 12 Octobre 1917

à Orqueville (Larnac)

N° du registre d'état civil 267/14

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.



Acte de Naissance



N<sup>o</sup> 9. - 30 gbre

Naissance de  
Ducros, Jean-Ernest.

*11*  
L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq,  
le trente novembre, à huit heures du matin, par  
devant Nous, Martin-Alphonse Rabion, Maire,  
officier de l'Etat civil de la commune d'Orqueil,  
canton de Grisolle, arrondissement de Castellarrain,  
département de Carn-et-Garonne, est comparu  
Jean Ducros, Cultivateur, âgé de trente-un  
ans, domicilié au village chef-lieu de cette commune,  
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin,  
né ce jour, à une heure du matin, en son domicile,  
de lui déclarant et de Marie Vigouroux, son  
épouse, sans profession, âgée de vingt-quatre ans,  
domiciliés ensemble à Orqueil. Auquel enfant  
il a donné les prénoms de Jean-Ernest.  
Dont acte dressé en présence de Stienne Despech,  
instituteur, âgé de cinquante-deux ans, et de Jean  
Bert, facteur rural, âgé de quarante ans,  
domiciliés de cette commune, lesquels après  
lecture ont signé avec nous et le père.

*Stienne Despech* *Jean Bert* *Ducros*  
*Alph. Rabion*

## Acte de Transcription de décès

N<sup>o</sup> 6

Transcription de l'acte de décès de Ducros Jean Ernest  
 Mort pour la France. Proyéres (Aisne)

L'an mil neuf cent dix-sept, le six du mois d'août à dix heures quarante cinq minutes, étant à Villers-en-Mort pour la France. Proyéres (Aisne)

Acte de décès de Jean Ernest Ducros, soldat de

2<sup>e</sup> classe au 215<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, N<sup>o</sup> N<sup>o</sup> 4432, âgé de vingt-six ans, né à Orgueil, canton de Grisolles, (Carn et Garonne) Recrutement de Montauban, N<sup>o</sup> N<sup>o</sup> du recrutement 2870, domicilié en dernier lieu à Orgueil, canton de Grisolles (Carn et Garonne) est mort pour la France au chemin des dames, S. G. de Cerny (Aisne) le deux août mil neuf cent dix-sept, à quinze heures, sur le champ de bataille. Inhumé au cimetière militaire d'Occilly (Aisne) N<sup>o</sup> de la tombe 762, fils de Jean et de Marie Vigoureux, domiciliés à Orgueil, canton de Grisolles (Carn et Garonne).

Conformément à l'article 77 du Code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès

Dressé par nous, Pierre Gagnier, Lieut<sup>e</sup> au 215<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie, Officier de l'état civil, sur la déclaration de Germain Sentes, sergent-major au 215<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie 17<sup>e</sup> Comp<sup>e</sup>, âgé de trente un ans et de Elie Pradelles, caporal au 215<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie, 17<sup>e</sup> Comp<sup>e</sup>, âgé de trente ans, témoins, qui ont signé avec moi, après lecture faite - Les témoins: Sentes et Pradelles signés. L'officier de l'état civil, signé: Gagnier - Vu par Nous: E. D. Cornu, Sous-Intendant. - Vu pour la légalisation de la signature de M<sup>e</sup> E. D. Cornu - Paris, le 3 octobre 1917. Le Ministre de la Guerre - par délégation: Le Chef du Bureau des Archives administratives, signé: Illisible.

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le douze octobre mil neuf cent dix-sept à cinq heures du soir, par Nous, Escure Jacques, Maire d'Orgueil.

## Récit des évènements du 215<sup>e</sup> R.I. le 02/08/1917

Extraits du Journal de Marche des Opérations du 215<sup>e</sup> régiment d'Infanterie

Précédé par le Colonel lui-même.  
À 8<sup>h</sup> 30, après un concert mais violent bombardement, l'ennemi fait irruption sur tout le front de la tranchée de Dresde (Quartier K); - 3 sections de la 1<sup>re</sup> C<sup>te</sup>, 2 sections de la 18<sup>e</sup> C<sup>te</sup>, 1 section de la 19<sup>e</sup> C<sup>te</sup> disparaissent.  
L'ennemi est arrêté par une contre-attaque déclenchée par la 1<sup>re</sup> C<sup>te</sup> (Cap<sup>te</sup> P. Bayne) sur la tranchée de Breabmi, où l'on doit tenir coûte que coûte et après les ordres de l'I.D. Il est refoulé dans la première fusée à la tranchée de Dresde, grâce au renfort apporté par la 1<sup>re</sup> C<sup>te</sup> (Cap<sup>te</sup> Fedel), 2 sections de la 1<sup>re</sup> C<sup>te</sup> (Cap<sup>te</sup> P. Bayne), et la 1<sup>re</sup> C<sup>te</sup> du 2<sup>e</sup> R.I. (Cap<sup>te</sup> G. Bétel) qui assure la liaison à notre gauche avec le Régiment, espérant ainsi à l'E. du boyau de la Stripa, un front de 200 m.  
À 11<sup>h</sup> et à 11<sup>h</sup> 30, 2 tentatives ennemies sur la tranchée Breabmi ont été repoussées.  
Dans le Quartier H, vers 9 heures, l'ennemi tente également d'enfoncer

notre antenne Baselognes. Breabmi tenue par une section et demie de la 2<sup>e</sup> C<sup>te</sup> est repoussée par ces éléments.  
La répartition des troupes dans la nuit du 2 au 3 pendant laquelle elle commença à s'organiser est la suivante:  
Quartier H: 6<sup>e</sup> R.I. sans change.  
Quartier K: À droite, élément restants des 1<sup>re</sup> et 1<sup>re</sup> C<sup>te</sup>, au centre la 1<sup>re</sup> C<sup>te</sup> du 2<sup>e</sup> R.I.; à gauche la 1<sup>re</sup> C<sup>te</sup> du 2<sup>e</sup> R.I.  
- Perle -  
- Cues -